



Comité du judo-club Sierre, chez Harry, le 13.8.2013  
Présents : Harry Salamin, Jean-Lou Hugon, Sarah Hitter Salamin, Yolande Hitter  
Excusée : Alexandra Hugon

Harry qui déménage gentiment à St-Luc a fait quelques trouvailles qu'il remet à Jean-Lou : des DVD à checker pour voir si le contenu peut être transféré sur le site, ainsi qu'un tableau avec des inscriptions en japonais traduites en français.

### Dojo

Vallotton a fait la mise en service prévue. Citerna vient en septembre pour dégazer l'ancienne et Patrick Hitter se chargera du découpage. Nous demanderons à Gard Métal une offre pour une porte pour le local. Pour la maçonnerie à voir selon taille de la porte. Pour l'isolation anti-feu, le matériel est assez cher, mais l'offre de CHF 4'800 est validée. L'assurance incendie sera mise à niveau.

### Feu au lac

Le décompte sera donné la semaine prochaine, donc pas encore de résultat.

Il y avait assez de bénévoles : merci à eux !! Et merci aussi à ceux qui étaient là malgré qu'ils ne sont plus actifs sur le tapis. Ils gardent le contact et c'est apprécié.

D'une manière générale des remarques sont à transmettre à l'organisation quant à la communication auprès des gens. Plus particulièrement pour la cantine judo, au sujet de l'orientation pas très réussie. Une liste des réflexions sera transmise à l'organisation.

### Comptes du club

Ils sont clinquants, sonnants et trébuchants....

Les cotisations couvrent les frais du club. Le club compte 99 membres dont 44 kids, 34 enfants et le reste sont des adultes. La fortune nette a augmenté, ce qui nous permet d'envisager un soutien à la formation des judokas et des moniteurs, ainsi qu'un investissement en matériel.

Il serait utile de créer un bilan plus complet et avec le bâtiment et le matériel (tatamis) et de prévoir des réserves pour ces rubriques ainsi que pour le 60<sup>ème</sup>. L'augmentation des cotisations pour l'Association Suisse fait l'objet d'un recours.

### Budget

Sarah et Alex vont établir une liste du matériel souhaité si l'entreposage est possible.

Elles doivent aussi prévoir des formations, des cours pour les judokas que le club peut financer tout ou partie (déplacements-stages etc.).

### Cotisations

Pour des raisons pratiques, il est décidé de facturer les cotisations une fois par an. Le règlement sera adapté à cette nouvelle règle. Elles seront envoyées en octobre, de même que le timbre pour la licence. Pour les moniteurs le timbre sera déduit des défraiements.

Les aides-moniteurs et leurs enfants ne paieront plus de cotisations. (Silke-Yasmina-Fabrice).

### J+S

Yolande doit contacter J+S pour savoir comment sont considérés les aide-moniteurs. Voir aussi où est Fabrice de sa reconnaissance. Mettre sur le tapis le renouvellement des reconnaissances en cas d'impossibilité de suivre les cours de formation continue.

### Assemblée Générale

Elle est fixée au 4 octobre 2013. Une convocation est envoyée par mail aux membres et par courrier aux membres d'honneur. Le dernier PV est joint aux envois.

Harry précise bien que cette année sera la dernière et ce sera dit à l'assemblée, de même que la candidature de Sarah à ce poste. A repourvoir : vice-présidence, une place de membre du comité.

Y. Hitter